

Parc naturel régional du Vercors

ECOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

5
Etienne Bessaguet
Secteur
Coulmes Royans
Isère
2025



SOMMAIRE

1. RAPPEL.....	3
1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	3
1.2. Les écocardes et la présence en soutien aux manifestations du territoire.....	4
1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers.....	5
1.4. Le secteur Coulmes-Royans Isère et ses communes adhérentes au Parc.....	6
1.5. Particularités du poste écocarde sur le secteur Coulmes Royans Isère.....	6
2. SYNTHÈSE.....	7
3. MISE EN AVANT DE PROJETS.....	10
3.1. Nettoyage intégral de l’abri de la Goulandière.....	10
3.2. Assermentation « Police de l’environnement ».....	10
4. BILAN PAR COMMUNES.....	11
4.1. SAINT-QUENTIN-SUR-ISERE.....	11
4.2. LA RIVIERE.....	11
4.3. ROVON.....	12
4.4. COGNIN-LES-GORGES.....	12
4.5. RENCUREL.....	13
4.6. IZERON.....	13
4.7. PRESLES.....	14
4.8. BEAUVOIR-EN-ROYANS.....	14
4.9. SAINT-ANDRE-EN-ROYANS.....	15
4.10. CHORANCHE.....	15
4.11. AUBERIVES-EN-ROYANS.....	15
4.12. PONT-EN-ROYANS.....	15
4.13. CHATELUS.....	16
4.14. MONTAUD.....	16
4.15. SAINT-GERVAIS.....	17
4.16. SAINT-JUST-DE-CLAIX.....	17
4.17. SAINT-ROMANS.....	18
4.18. SAINT-PIERRE-DE-CHERENNES.....	18
4.19. MALLEVAL-EN-VERCORS.....	18
5. MISSIONS MENÉES SUR LES COMMUNES HORS PARC TERRITOIRE SMVIC.....	19
6. CONCLUSION.....	19
6.1. Répartition du temps de travail.....	20
7. ANNEXE : COMPTAGE DE L’ESPÈCE TÉTRAS LYRE AU CHANT SUR LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS.....	21

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Les écocardes vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueil, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux.
- Est un interlocuteur de terrain privilégié des collectivités du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prise en charge de stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, de la plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers).

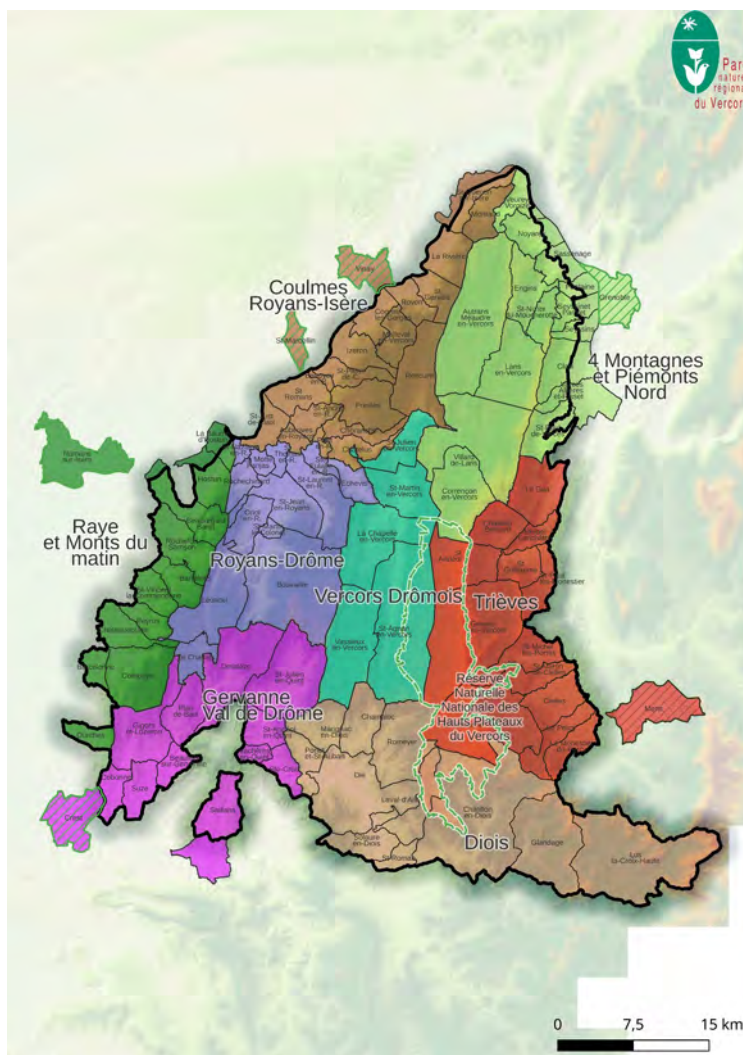
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique directionnelle).



Une équipe composée de huit écocardes intervenant pendant six mois (pour 4 d'entre eux) ou sur l'année sur l'ensemble du périmètre du Parc naturel régional du Vercors et répartis par ????



Etienne Bessaguet, écocarde du secteur Royans Isère Coulmes



1.2. Les écocardes et la présence en soutien aux manifestations du territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES CONCERNANT LA GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Sur la Communauté de communes SMVIC :

Pour les communes hors territoire du Parc du Vercors, le balisage des itinéraires de promenades et de randonnées n'est pas sous la responsabilité du Parc du Vercors. L'écogarde informe la SMVIC de problèmes constatés liés au balisage.

En revanche, l'écogarde remplace les poteaux et les lames directionnelles fournies par la SMVIC (signalétique départementale).

Charte PDIPR du PNRV



Charte PDIPR du Département de l'Isère



itinéraires du Parc naturel régional du Vercors



Signalétique du Parc.....Signalétique du Département de l'isère

1.4. Le secteur Coulmes-Royans Isère et ses communes adhérentes au Parc

Saint-Quentin-sur-Isère
Montaud
La Rivière
Saint-Gervais
Rovon
Cognin-les-Gorges
Izeron
Mallevall-en-Vercors
Choranche

Rencurel
Beauvoir-en-Royans
Saint-Pierre-de-Cherennes
Saint-Romans
Saint-André-en-Royans
Presles
Saint-Just-de-Claix
Auberives-en-Royans
Pont-en-Royans
Châtelus

1.5. Particularités du poste écoparde sur le secteur Coulmes Royans Isère



L'écoparde intervient sur la totalité des quarante sept communes de l'intercommunalité SMVIC, dont dix neuf sont intégrées au périmètre du Parc naturel régional du Vercors.

Pour le suivi du secteur Coulmes Royans Isère, un « contrat de projet » lie la SMVIC et le Parc du Vercors sous la forme d'une mutualisation de poste, sur un temps plein pour une durée de trois ans.

Cette organisation est basée sur un temps de travail équitablement réparti sur les deux structures.

Le travail et les missions se répartissent globalement de la manière suivante :

- de mai à octobre, la priorité est donné aux interventions sur les communes adhérentes au Parc naturel régional du Vercors.
- de novembre à avril, les communes de la vallée de l'Isère (secteurs de Vinay, Saint-Marcellin, Saint-Antoine l'abbaye et les Chambaran) passent au premier plan en terme d'interventions.

2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS

Nombre total de poteaux posés (remplacés ou nouveaux) : 36

Nombre de kilomètres balisés au total (rafraîchissement peinture) : 38,1 km

Chantiers collectifs (équipe écocardes) :

- Pose du balisage et remplacement de plusieurs poteaux (commune de Lus-la-Croix Haute).
- Mise en place d'une déviation et mise en oeuvre d'un nouveau balisage sur le secteur du canyon des Gueulards (communes Omblèze/Le Chaffal).
- Elagage et évacuation de plusieurs arbres sur les sentiers au-dessus de Saint-Nazaire-en-Royans.
- Débroussaillage d'un nouveau tronçon balisé (commune de Saint-Martin-le-Colonel).
- Ouverture d'un nouveau tronçon + balisage (commune de Lans-en-Vercors).
- Changement de poteaux directionnels et pose de nouvelles plaques directionnelles (secteur Monts du Matin).
- Elagage et piochage sur le sentier du col des Prêtres (commune de Châtillon-en-Diois).

Travaux sur le secteur Coulmes Royans Isère :

- Nettoyage du sentier du Martin pêcheur (Saint-Romans/Beauvoir-en-Royans).
- Sur l'itinéraire « Au fil de la Bourne », installation de nouveaux panneaux Relais Info Randonnée (RIR) sur les communes de Saint-Nazaire-en-Royans, Saint-Just-de-Claix, Auberives-en-Royans, Pont-en-Royans, Châtelus, Choranche et Rencurel.
- Nettoyage complet de l'abri de Pied frais (La Rivière).
- Mise en oeuvre de la déviation sur le chemin de halage, par du piochage et du débroussaillage (Saint-Gervais).
- Remise en place du tracé initial sur le pas du Ranc avec du tronçonnage et la pose d'une main courante (Presles/Choranche).
- Mise en place de marches en bois sur la montée vers Montchardon (Cognin-les-Gorges)
- Nettoyage général de tout le parcours du Roi des Coulmes (Malleval-en-Vercors/Presles).

Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés :

- Nettoyage de l'abri de la Goulandière et débroussaillage de la totalité du secteur avec l'aide de bénévoles de l'association « les p'tits Pédestres » sur une journée entière (Rencurel-Presles).
- Réorganisation du site de Bournillon avec le déplacement du mobilier d'accueil vers le nouveau parking. Fermeture du sentier par arrêté municipal et ouverture d'un nouvel accès vers le porche par la rive droite. Balisage, tronçonnage et fabrication d'une barrière au point haut face à la cascade (Châtelus).

SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

Sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors :

- Comptage au chant de l'espèce Tétraz lyre au printemps (secteur Gerland).

Sur le reste du territoire :

- Protocole annuel PCM (Petites Chouettes de Montagne) avec trois passages sur le secteur d'Herbouilly et des Narces.
- Protocole annuel de la *Myosotis speluncicola* qui est une plante très rare, sous les falaises

de Bournillon (Saint-Julien-en-Vercors/Châtelus).

- Mise en place du nouveau protocole « Avifaune prairiale » sur le secteur Coulmes Royans Isère avec la LPO > trois passages sur deux points différents (Rencurel).
- Prospection sur la tuffière en deux passages afin de déterminer comment mettre en défend des secteurs impactés par le piétinement avec l'IFREEMIS (Rovon/Saint-Gervais).
- Prospection Odonates sur l'Isère dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal avec l'aide d'un service civique : (entre Saint-Gervais et Izeron).
- Protocole de suivi de deux espèces de papillons : « l'Azuré de la Croisette Phengaris » et « Bacchante Lopinga Achine » sur l'ENS des Rimets (Rencurel) avec un agent du Département de l'Isère.

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Tournées de surveillance sur les espaces naturels fréquentés du secteur Coulmes Royans Isère sur plusieurs journées et week-ends (sur les saisons printemps-été-automne) : ENS des Rimets, ENS des gorges du Nan, abri de la Goulandière, cascade de Bournillon, les zones de bivouac de la forêt des Coulmes, la passerelle de la Gaffe et les gorges du Gorgonnet.
- Tournées de police de l'environnement sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux avec les gardes de la Réserve, l'OFB et la gendarmerie de Villard-de-Lans. Tournées effectuées en journée ou en soirée afin de pouvoir rencontrer le plus de monde possible.
- Tournées de surveillance sur les ENS d'autres secteurs : La Molière-Sornin (Autrans/Engins) pour remplacer mon collègue absent.

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS

- Encadrement d'un groupe d'étudiants de la faculté de Grenoble sur le secteur du Trièves pour leur faire découvrir le métier d'écogarde et le rôle du Parc du Vercors dans la protection de l'environnement.
- Participation à la fête du Bleu à Autrans Méaudre-en-Vercors avec la tenue d'un stand du Parc du Vercors sur une journée.
- Présence à la journée mondiale des gardes organisée sur deux sites distincts (parking de la Coche au bord de la Réserve des Hauts-plateaux et l'ENS forêt de Saoû). Plusieurs agents de terrain de différentes structures ont été mobilisés : les Départements de la Drôme et l'Isère, les gardes de la Réserve naturelle et les écocardes du Parc du Vercors.
- Participation au salon du randonneur de Lyon avec une journée sur le stand du Parc du Vercors et avec les offices de tourisme des différents secteurs du Vercors.
- Cinq permanences réalisées les lundis matins de juillet et août à l'office de tourisme de Pont-en-Royans, avec de l'accueil du public pour les informer principalement sur les réglementations existantes et les randonnées.
- Participation à une émission sur les ondes « d'Ici Drôme/Ardèche » avec pour thématique, les espaces naturels et la protection de l'environnement.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...

- Participation aux réunions mensuelles des écocardes pour les points réguliers avec notre responsable et notre assistante, organisation du planning général et des chantiers collectifs, réalisation des commandes de matériel, organisation des tournées de surveillance, etc...

Cette année avec la mise en œuvre de la nouvelle charte du Parc et ses nouvelles communes adhérentes, deux nouveaux postes d'écogarde ont été créés. Ils sont occupés par Agathe Couble sur le secteur Gervanne Val de Drôme et Quiterie Duron sur le secteur Raye/Monts du Matin.

- Réalisation d'un travail administratif régulier sur des outils dédiés à nos missions :

l'agenda informatique partagé, les commande de plaques de signalétique, la gestion des mails, les outils suivi des sentiers et du balisage...

- Travail relationnel avec les partenaires.
- Formation d'une demi-journée sur les chiens de protection et les comportements à adopter avec un éthologue professionnel.
- Participation à l'assemblée générale ainsi qu'aux rencontres techniques de l'association Gardes Nature de France (GNF), en lien avec d'autres agents de terrain de structures très diverses provenant de toutes les régions de France (OFB, Parcs nationaux, Réserves naturelles, Collectivités territoriales, PNR, ONF...).



Photos : journée mondiale des gardes organisée sur deux sites distincts dont le parking de la Coche au bord de la Réserve des Hauts-plateaux

3. MISE EN AVANT DE PROJETS

3.1. Nettoyage intégral de l'abri de la Goulandière

En juillet avec l'aide des deux associations « les p'tits Pédestres » et « Tous à poêle », un chantier d'une journée a été organisé sur le site de la Goulandière afin de nettoyer entièrement l'intérieur du refuge mais également les extérieurs. Habituellement c'est l'ONF qui prend en charge ce travail mais faute de crédits suffisants, un fonctionnement différent a été mis en place cette année. Un agent de l'ONF a également participé à cette journée sur un jour de repos.

Une vingtaine de personnes au total ont été équipés avec du matériel adéquat : tronçonneuse, débroussailleuse, souffleur thermique, sécateurs, petit outillage...

De vieilles barrières en bois qui entourait la ruine « nord » ont été démontées car beaucoup d'entre elles étaient tombées au sol avec des clous apparents et dangereux.

Une partie des membres de l'association « Tous à poêle » a procédé au diagnostic général du refuge en vue de proposer un cahier des charges à l'ONF, propriétaire du site. Des gros travaux d'entretien et de mise aux normes semblent indispensables dans un futur proche.

Le cahier (livre d'or) mis en place par le Parc du Vercors sur lequel les randonneurs peuvent noter leurs itinéraires et leurs remarques sur le refuge montre que ce site est fréquenté toute l'année. Ce sont soit des personnes de passage lors d'une randonnée soit des personnes restant pour une nuitée. Cet abri est un lieu fortement apprécié.

3.2. Assermentation « Police de l'environnement »

Depuis cette année, certains écocardes du Parc du Vercors sont assermentés et commissionnés au titre de la protection des espaces et patrimoines naturels. C'est une évolution majeure dans nos missions et nos relations avec les partenaires et les pratiquants des milieux naturels que nous rencontrons sur le terrain.

Avec nos supérieurs hiérarchiques nous avons débuté une réflexion sur la posture et la méthode collective que nous devons appliquer pour être dans les règles de la fonction et ne pas se mettre en position délicate face aux personnes et aux situations que nous allons rencontrer.

Une des décisions majeures est que nous ne ferons pas de tournée « police » seul, mais systématiquement à deux agents au minimum. D'autant plus que notre périmètre d'actions reste limité puisque notre commissionnement regroupe un champ d'actions limité et que nous n'avons pas les prérogatives sur la totalité du code de l'environnement et du code forestier.

Pour l'instant je n'ai fait qu'assister les gardes de la Réserve naturelle des Hauts-plateaux sur des auditions en gendarmerie pour deux affaires en cours concernant des infractions mineures.

4. BILAN PAR COMMUNES

	4.1. SAINT-QUENTIN-SUR-ISERE	4.2. LA RIVIERE
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	1 poteau changé et 1 poteau replanté.	2 poteaux changés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	0,9 km sur le secteur Le Malton.	1,7 km sur le secteur des Ecouges.
Travaux divers par communes	3 arbres enlevés entre « le chemin des Bœufs et Terre réfractaire ».	2 arbres tronçonnés (sur le secteur des Monts).
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés		Re balisage du sentier des Ecouges entre Pont Chabert et Fessole.
Chantiers collectifs	Débroussaillage et entretien de la végétation sur la partie haute avec l'association « les nouveaux jardins de la solidarité ». Alertes Suricate signalant un poteau disparu et quelques arbres en travers sur un sentier.	Nettoyage de la cabane de Pied frais, construction d'une passerelle et ouverture d'un sentier pédagogique (sur le secteur ouest du village) avec l'aide de la commune et l'association « les p'tits Pédestres ». Débroussaillage et entretien de la végétation avec le chantier de réinsertion « les nouveaux jardins de la solidarité ».
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC		Tournée sur l'ENS des Ecouges avec un agent du Département de l'Isère courant juillet.
SUIVI SCIENTIFIQUE		

	4.3. ROVON	4.4. COGNIN-LES-GORGES
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	3 poteaux changés.	1 poteau remplacé.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	2,9 km secteurs Charles et le Cadet et au parking des Ecouges.	1,7 km sous le bassin d'Inard.
Travaux divers par communes		Nettoyage des deux passerelles métalliques dans les gorges du Nan en vue d'une remise en état de celles-ci par une entreprise.
Chantiers collectifs	Débroussaillage et entretien de la végétation avec le chantier de réinsertion « les nouveaux jardins de la solidarité ». Alertes Suricate signalant des arbres en travers sur deux sentiers.	Confection de marches en bois sur le sentier vers Montchardon avec deux stagiaires. Débroussaillage et entretien de la végétation avec le chantier de réinsertion « les nouveaux jardins de la solidarité ».
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	3 tournées de surveillance durant des week-ends sur le secteur de la passerelle de la Gaffe.	6 tournées de surveillance durant les week-end du printemps et d'été sur l'ENS.
SUIVI SCIENTIFIQUE	Prospection sur des tuffières avec le pôle biodiversité du Parc du Vercors, l'IFREEMIS et la mairie en septembre. Prospection Odonates dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) sur l'Isère en juin.	

	4.5. RENCUREL	4.6. IZERON
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	2 poteaux remplacés.	2 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	2,5 km entre les lieux-dits Moras-Rognin-La cote 1050 mètres.	3,6 km sur les secteurs Le pizat, Freissinet et Cartelet.
Travaux divers par communes		
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés	Débroussaillage et entretien de la végétation sur l'ENS des Rimets avec l'entreprise « la Providence »	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » Alertes Suricate signalant plusieurs arbres à tronçonner.
Chantiers collectifs	Nettoyage complet du refuge de la Goulandière avec l'association « les p'tits Pédestres » et débroussaillage de tout ce secteur avec un agent de l'ONF. Débroussaillage du GR9 entre le col de Romeyère et le village avec l'entreprise « Jardi38 ».	
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	6 tournées de surveillance sur le site de la Goulandière. 4 tournées de surveillance sur l'ENS des Rimets.	
SUIVI SCIENTIFIQUE	Prospection papillons avec un agent du Département de l'Isère afin de rechercher les espèces Azuré de la Croisette Phengaris et la Bacchante Lopinga Achine.	

	4.7. PRESLES	4.8. BEAUVOIR-EN-ROYANS
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	3 poteaux remplacés.	1 poteau remplacé.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	Ouverture d'un nouveau tronçon entre l'Amandière et la Croix de Gazon sur 1,3 km.	0,6 km sur le secteur Tréminis.
Travaux divers par communes		
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés		Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » Alertes Suricate signalant plusieurs arbres à tronçonner.
Chantiers collectifs	Réparation du banc au belvédère de Serre Cocu. Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » sur les secteurs tout autour du village. Alertes Suricate signalant plusieurs arbres en travers et un poteau cassé.	

	4.9. SAINT-ANDRE-EN-ROYANS	4.10. CHORANCHE
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	2 poteaux remplacés.	2 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	0,8 km sur le secteur Les Cadettes.	1,1 km sur le secteurs du pas du Ranc et Sous les Falaises.
Travaux divers par communes		
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence ».	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence ». Alertes Suricate sur le pas du Ranc.

	4.11. AUBERIVES-EN-ROYANS	4.12. PONT-EN-ROYANS
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	3 poteaux changés et 1 nouveau posé à Combe noire.	2 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	2,5 km sur le secteur Moraye et Combe noire.	0,7 km entre les Trois Châteaux et Campeloup.
Travaux divers par communes	Mise en place d'un nouveau tronçon sur le sentier « au fil de la Bourne » permettant d'enlever 900m de route goudronnée (vers Combe noire). Installation du balisage et pose de nouveaux poteaux directionnels.	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » sur le secteur de la montée des Trois Châteaux et Chemin du vert.

	4.13. CHATELUS	4.14. MONTAUD
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	1 poteau remplacé.	2 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	1 km entre le village et la descente de la Chabaudière.	1,6 km sur le secteur Le Coing.
Travaux divers par communes	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » sur le secteur du Mont Baret et la Chabaudière.	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « les nouveaux jardins de la solidarité».
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	Tournées de surveillance sur le secteur de Bournillon au niveau du parking et du sentier de randonnée. Egalement surveillance des feux sur l'air de bivouac notamment pendant les deux périodes de canicules.	
SUIVI SCIENTIFIQUE	Observation de la faune de Bournillon et plus précisément des Chamois et des Bouquetins.	

	4.15. SAINT-GERVAIS	4.16. SAINT-JUST-DE-CLAIX
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	2 poteaux remplacés	1 poteau remplacé
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	4,2 km secteur route des Ecouges + Moléron	5,2 km Le village – Villavert - l'Abbaye
Travaux divers par communes	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « les nouveaux jardins de la solidarité»	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » Secteur : Veyrand
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	Tournée de surveillance le week-end de printemps au niveau de la passerelle de la gaffe notamment pendant les fortes chaleurs de juin et aout.	
SUIVI SCIENTIFIQUE	Visite des tufières du Gorgonnet et en bord d'Isère avec le pôle biodiversité et la SMVIC en vue de les mettre en protection.	

	4.17. SAINT-ROMANS	4.18. SAINT-PIERRE-DE-CHERENNES
GESTION DES SENTIERS		
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	1 poteau remplacé.	2 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	0,9 km sur le secteur des Dragonnières.	1 km sur le secteur Les Bruches.
Travaux divers par communes	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » sur le secteur du Martin Pêcheur et les Fétéérées.	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « la Providence » sur le secteur de l'Alevoux et les Godards.

	4.19. MALLEVAL-EN-VERCORS
GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux changés (neuf ou repositionné)	3 poteaux remplacés.
Nombre de km re balisés et tronçons concernés	3,9 km entre la Croix de Gènes et Railletière.
Travaux divers par communes	Débroussaillage et entretien de la végétation avec l'entreprise « les nouveaux jardins de la solidarité » sur le secteur du Moulin, la Croix de Gène et la cascade de la Gerlette.
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	Tournée de surveillance sur l'ensemble de l'ENS des gorges du Nan sur les périodes de forte fréquentation.

5. MISSIONS MENÉES SUR LES COMMUNES HORS PARC TERRITOIRE SMVIC

2025 marque ma troisième année de contrat de projet au travers d'un poste mutualisé entre le Parc du Vercors et la SMVIC. Le temps de travail est organisé et réparti sur les deux secteurs de manière équitable.

Toujours en lien avec Jean-Roch LARDE, référent à la Communauté de Communes, je le renseigne sur l'évolution des missions et des divers chantiers. Nous avons un document partagé qui permet à l'un et l'autre de renseigner les tâches qu'il faut réaliser sur les vingt sept villages de la SMVIC.

Parmi toutes les missions de l'année 2025, en voici les principales :

- Installation des huit panneaux RIR (Relais Informations Randonnées) sur l'itinéraire « Au fil de la Bourne », dans les huit villages concernés.
- Modification de deux itinéraires au niveau de la chapelle Saint-Pierre à Saint-Antoine l'Abbaye et de la chapelle Saint-Philomène à Chatte.
- Installation de deux passages VTT sur la commune de Dionay.
- Intervention sur la passerelle des jardins partagés de Saint-Marcellin avec du démontage des gardes corps, le remplacement des poutres et l'installation de nouveaux caillebotis.
- Accompagnement d'un agriculteur sur le secteur du Chasselay, dans le cadre de sa prestation d'entretien de la végétation en convention avec SMVIC.
- Organisation de l'entretien de la végétation sur l'ensemble du réseau de sentiers avec quatre agriculteurs, une entreprise et deux chantiers de réinsertion avec des adultes.

L'année 2026 marque le début de mon second contrat de projet de trois ans sur cette mutualisation de poste.

6. CONCLUSION

Une année riche et relativement chargée en terme de chantiers sur le secteur Coulmes Royans Isère. A noter que j'ai encadré plusieurs stagiaires avec les contraintes pratiques qui vont avec, notamment le transport lorsque ceux-ci habitent loin de chez l'écogarde référent. D'un autre côté, l'aide d'un ou plusieurs stagiaires est souvent bénéfique sur certaines missions et cela facilite parfois la logistique en particulier en ce qui concerne le balisage ou le transport de charges lourdes sur des sentiers difficiles d'accès.

Une année marquée par l'arrivée de deux nouvelles collègues écogardes sur deux nouveaux secteurs. Nous avons fait de notre mieux pour leur montrer les techniques d'organisation et les différentes ficelles de notre métier très varié. L'une d'entre elles à la particularité d'avoir le même type de contrat de projet que moi, entre le Parc du Vercors et la Communauté de commune du Val de Drôme (CCVD). J'ai ainsi passé deux journées avec elle pour lui montrer mon fonctionnement et l'articulation des missions entre mes deux structures employeuses.

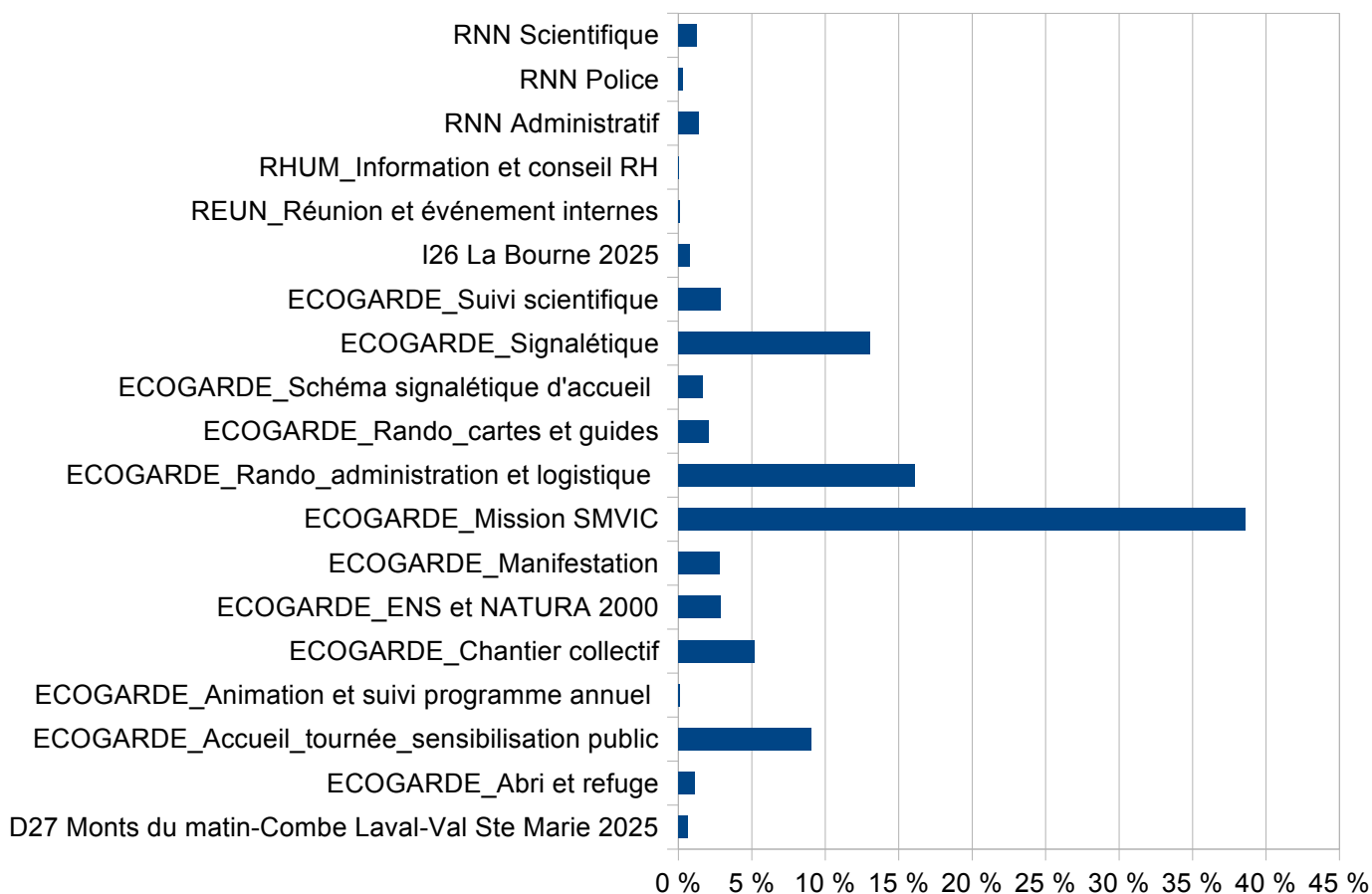
Enfin, une autre nouveauté pour les écogardes c'est l'aboutissement de l'assermentation et du commissionnement « police » sur la totalité du Parc du Vercors. Cela faisait quelques années que le sujet était évoqué mais sans réelle concrétisation, maintenant c'est chose faite. Il est

potentiellement envisageable que le regard du grand public évoluera ces prochaines années sur notre rôle sur nos secteurs et particulièrement sur les espaces naturels soumis à réglementations : ENS, APPB, Réserves naturelles.....

Plus largement, j'espère avoir des possibilités d'évolution sur mon poste d'écogarde suite au prochain renouvellement de contrat, soit en 2028. Je souhaite pouvoir engager la discussion prochainement avec mes employeurs sur des perspectives de pérennisation de mon poste voire de titularisation si cela est possible.

6.1. Répartition du temps de travail

main-title



7. ANNEXE : COMPTAGE DE L'ESPÈCE TÉTRAS LYRE AU CHANT SUR LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS



**Tétras-Lyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons**

Compte-rendu des comptages au chant de Tétras-lyre sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



©Luca Melcarne

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2025

Référent : Hervé Tournier
Structure : PNRV
Année : 2025

RNNHPV – H. Tournier – juin 2025

1

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2025, **15 secteurs** ont été sélectionnés : 821061520, 821061522, 821061523, 821061501, 821061502, 821061503, 821061505, 821061507, 821061515, 821061517, 821061518, 821061527, 821061529, 821061534, 821061531.

Seul le secteur 821061520 n'a pas été compté en 2025.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur 1 jour, le 7 mai, organisés comme indiqué ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
07/05/2025	821061520	-
	821061522	Alan Frascini PNRV
	821061523	Hervé Tournier RNNHPV
	821061501	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061502	Etienne Bessaguet PNRV
	821061503	Eric Charron PNRV
	821060505	Sébastien Bossand PNRV
	821061507	Stéphane Fayollat PNRV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061517	Jean Andrieux RNNHPV
	821061518	Sylvain Roche PNRV
	821061527	Hervé Tournier RNNHPV
	821061529	Brice Palhec RNNHPV
	821061534	Lucas Delalande RNNHPV
	821061531	Guillaume Fruquière RNNHPV

Pour 2025, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 14 observateurs (14 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

07/05/2024	Nuageux, brouillard, froid
-------------------	-----------------------------------

Etat de la couverture neigeuse : 10 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules : quelques poules vues et ou entendues

Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
07/05/2025	821061520	-	-
	821061522	2	0
	821061523	4	0
	821061501	3	0
	821061502	7	0
	821061503	3	4
	821060505	1	0
	821061507	2	1
	821061515	1	0
	821061517	0	0
	821061518	0	0
	821061527	23	2
	821061529	10	0
	821061534	2	0
	821061531	0	0
TOTAL		58	7

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Total coqs comptés : 58

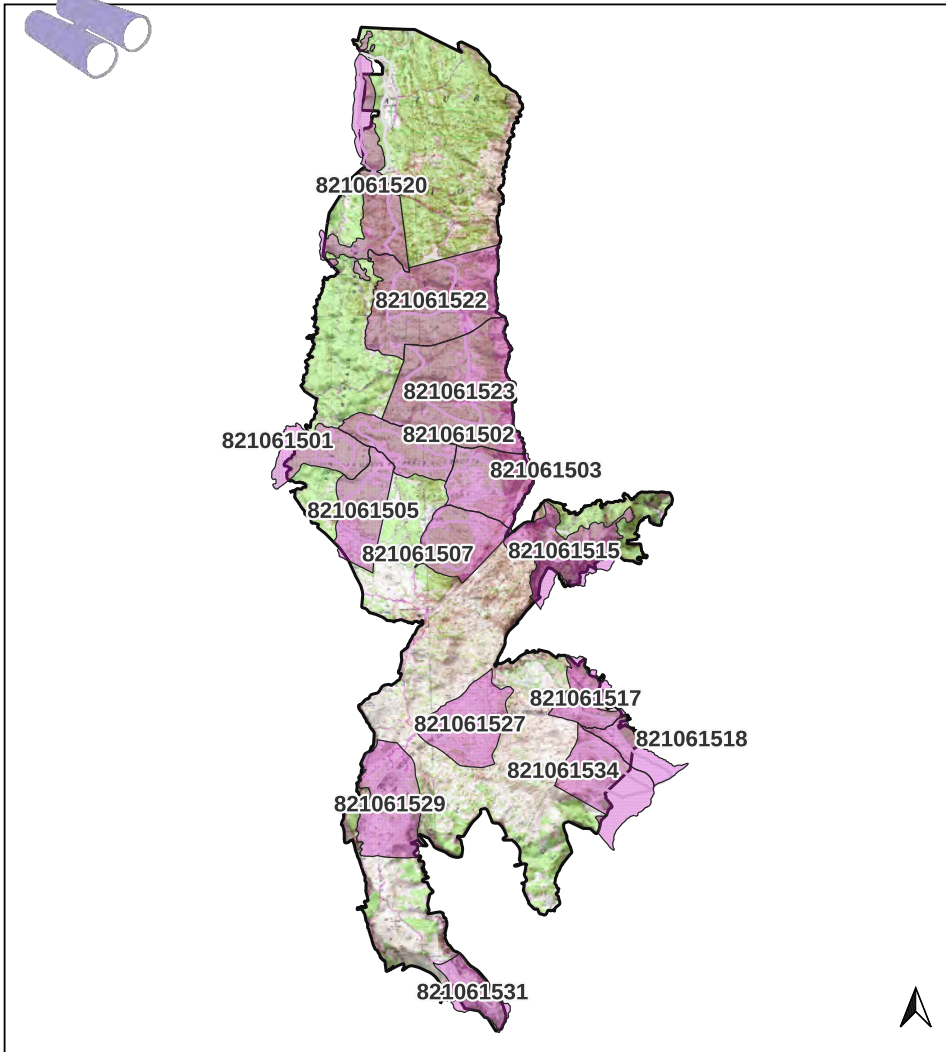
Total poules comptées : 7

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à **xxx coqs [xxx-xxx]** ; IC xx % ; CV xxx %.

Un grand merci à tous les participants !

Carte n°1 : tirage aléatoire des secteurs de comptage 2025

Secteurs et circuits de comptage au chant des tétras-lyre sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors - printemps 2025



comptage tétras-lyre RNNHPV

- tirage_2025
- circuits_tetras_2025
- rnhp_perimetre

Sources : IGN, PNRV - 2025